

19

Geoffroy Matagne
et Virginie Van Ingelgom (dir.)

SCIENCE POLITIQUE

POLITIQUES DE CRISE,
CRISES DU POLITIQUE



COLLECTION « SCIENCE POLITIQUE »

dirigée par l'Association belge francophone de science politique

1. Corinne GOBIN et Benoît RIHOUX (eds), *La démocratie dans tous ses états. Systèmes politiques entre crise et renouveau*, 2000.
2. Christian DE VISSCHER et Frédéric VARONE (eds), *Évaluer les politiques publiques. Regards croisés sur la Belgique*, 2001.
3. Gisèle DE MEUR et Benoît RIHOUX, *L'analyse quali-quantitative comparée. Approche, techniques et applications en sciences humaines*, 2002.
4. Olivier PAYE (ed.), *Que reste-t-il de l'État? Érosion ou renaissance*, 2004.
5. Bérengère MARQUES-PEREIRA et Petra MEIER (eds), *Genre et politique en Belgique et en francophonie*, 2005.
6. Barbara DELCOURT, Olivier PAYE et Pierre VERCAUTEREN (eds), *La gouvernance européenne. Un nouvel art de gouverner?*, 2007.
7. Nathalie PERRIN et Marc JACQUEMAIN (eds), *Science politique en Belgique francophone*, 2008.
8. Roser CUSSÓ, Anne DUFRESNE, Corinne GOBIN, Geoffroy MATAGNE et Jean-Louis SIROUX (eds), *Le conflit social éludé*, 2008.
9. Marc JACQUEMAIN et Pascal DELWIT (dir.), *Engagements actuels, actualité des engagements*, 2010.
10. Bérengère MARQUES-PEREIRA, Petra MEIER et David PATERNOTTE (eds), *Au-delà et en deçà de l'État. Le genre entre dynamiques transnationales et multi-niveaux*, 2010.
11. Régis DANDOY (ed.), *Science politique et actualité : l'actualité de la science politique*, 2010.
12. Julien PERREZ et Min REUCHAMPS (dir.), *Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques*, 2012.
13. David AUBIN, Fabienne LELOUP et Nathalie SCHIFFINO (eds), *La reconfiguration de l'action publique en Belgique*, 2012.
14. David PATERNOTTE et Nora NAGELS (dir.), *Imaginer la citoyenneté. Hommage à Bérengère Marques-Pereira*, 2013.
15. Régis DANDOY, Geoffroy MATAGNE et Caroline VAN WYNSBERGHE (dir.), *Le fédéralisme belge. Enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques*, 2013.
16. Corine GOBIN, Geoffroy MATAGNE, Min REUCHAMPS et Virginie VAN INGELGOM (dir.), *Être gouverné au xx^e siècle*, 2013.
17. Muriel SACCO, Corinne TORREKENS et Ilke ADAM (dir.), *Circulation des idées et des modèles : les transformations de l'action publique en question. Le cas des politiques d'intégration*, 2016.
18. Petra MEIER et David PATERNOTTE (dir.), *La professionnalisation des luttes pour l'égalité : genre et féminisme*, 2017.

Comité éditorial de la collection « Science politique »

de l'Association belge francophone de science politique (ABSP) :

Président :

Pierre VERCAUTEREN (UCL-Mons)

Membres :

Thierry BRASPENNING (Université de Namur), Ludivine DAMAY (Université Saint-Louis), Vincent DE COOREBYTER (Centre de recherche et d'information socio-politiques), Bérengère MARQUES-PEREIRA (Université libre de Bruxelles), Benoît RIHOUX (Université catholique de Louvain), Pierre VERJANS (Université de Liège).

GEOFFROY MATAGNE
ET VIRGINIE VAN INGELGOM
(DIR.)

Politiques de crise, crises du politique

D/2017/4910/19

ISBN : 978-2-8061-0335-2

© **Academia-L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

CRISE DU POLITIQUE : LES DEUX VISAGES DE JANUS

Jean Faniel

En 1975, le groupe Supertramp intitule un album « Crisis, what crisis? ». À première vue, cette maxime pourrait s'appliquer à la vie politique belge des vingt-cinq dernières années. La situation y semble en effet paisible : la participation électorale dépasse les 80 % ; le Parlement fédéral n'a été dissous anticipativement qu'une seule fois depuis 1991 alors qu'il l'avait été à plusieurs reprises durant les deux décennies précédentes ; les transitions entre les gouvernements s'opèrent pacifiquement et sans trop de heurts, une certaine continuité marquant d'ailleurs les politiques menées (notamment sur le plan socio-économique).

Pourtant, à bien y regarder, la crise du politique souvent évoquée n'épargne pas vraiment la Belgique. Certes, la participation électorale est passée en Slovaquie de 19 à 13 % seulement lors du scrutin européen de 2014, ce dont on est bien loin au niveau belge. Cependant, l'absence de quelque 850 000 électeurs (un peu plus de 10 %) lors du dernier scrutin fédéral pose tout de même question, dans l'un des derniers pays où le vote est ou, à tout le moins, est censé être obligatoire.

De 2007 à 2012, plusieurs crises gouvernementales ont affecté le niveau fédéral, au point que les chutes de gouvernement et périodes longues de formation ont installé un climat de crise institutionnelle permanente suscitant un mélange d'étonnement, d'amusement, de lassitude et de défiance accrue vis-à-vis du monde politique, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Les Communautés et les Régions, bien qu'elles aient connu un fonctionnement globalement plus serein durant cette période, ne semblent pas avoir particulièrement profité de la crise fédérale pour accroître leur popularité ou leur visibilité (en revanche, les nouvelles compétences héritées de la sixième réforme institutionnelle pourraient changer la donne).

Enfin, la mise en place des gouvernements consécutive au scrutin multiple de 2014 a été source de vifs conflits entre partis politiques, sur fond de tensions communautaires persistant malgré l'imposante

réforme institutionnelle accomplie sous la législature précédente. Avant même sa mise sur pied, le nouveau gouvernement fédéral a vu sa légitimité mise en cause en raison de sa composition inhabituelle, associant trois partis flamands et un seul francophone (en atteste, par exemple, l'appellation « kamikaze »). Il a ensuite rapidement dû faire face à un mouvement social de grande ampleur, dénonçant notamment le manque d'écoute par les nouveaux dirigeants des problèmes, souffrances et injustices mis en avant par les syndicats et leurs affiliés, travailleurs et allocataires sociaux.

Dans ce contexte, quelles formes prennent ces crises de la politique traditionnelle ? Comment les principaux acteurs socio-politiques contribuent-ils eux-mêmes à les entretenir, voire à les amplifier ? Et quelles tendances visent au renouvellement de la démocratie ?

1. Crise de la politique *traditionnelle*

Les dernières décennies ont été marquées par plusieurs changements importants dans la sphère politique en Belgique. Ces évolutions – que l'on retrouve, au moins pour partie, ailleurs également – témoignent d'une certaine désaffection d'une partie des citoyens à l'égard de la manière traditionnelle de faire de la politique telle qu'elle s'était développée en un peu plus d'un demi-siècle.

Le vote est en principe obligatoire en Belgique. On observe pourtant que, en 2014, outre les quelque 850 000 électeurs absents, 400 000 ont, volontairement ou non, remis un bulletin blanc ou nul, ce qui réduit à seulement 84,2 % la proportion des électeurs inscrits qui ont émis un choix valable en faveur d'une liste. Les électeurs inscrits ne forment que 73 % environ du total des habitants. Autrement dit, à peine 60 % des habitants du Royaume ont valablement pris part au dernier scrutin.

Dans ce cadre, un autre indicateur de la crise de la politique traditionnelle concerne les acteurs traditionnels de la politique. Si on examine l'évolution du poids électoral des trois familles politiques historiques, le constat est frappant. En 1965, avant leur division sur une base linguistique, les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux recueillaient ensemble quelque 85 % des voix à la Chambre. En 1991, les six partis incarnant ces courants totalisaient 70 % des votes. En 2014, cette proportion est tombée à 56,5 %.

Dans l'intervalle, d'autres courants politiques ont donné naissance à des partis nouveaux ou qui ont pris de l'ampleur. Trois d'entre eux, en

particulier, ont remporté un certain succès. Chronologiquement, le premier est le courant né du clivage centre/périphérie, qui a ouvert la voie à la création de partis régionalistes, communautaires, fédéralistes, autonomistes, indépendantistes ou rattachistes. Plusieurs d'entre eux ont connu des périodes fastes (la Volksunie, le Rassemblement wallon, le Front démocratique des francophones ou la Nieuw-Vlaamse Alliantie), et trois participent actuellement au pouvoir à l'un ou l'autre échelon (Défi [ex-FDF]), la N-VA, ainsi que ProDG en Communauté germanophone). Les années 1970 et 1980 ont vu (ré-)apparaître des partis relevant de deux autres courants, au profil et à l'idéologie nettement opposés (Swyngedouw, 1992), dont la fortune électorale est assez mouvante : les partis écologistes et ceux d'extrême droite. Le développement de ces partis s'est nourri de la perte de vitesse des partis considérés comme traditionnels. Il l'a sans doute amplifiée, également. Mais on peut aussi considérer qu'il a permis d'éviter au système dans son ensemble de marquer plus encore ses limites, dans la mesure où l'existence d'autres composantes dans l'offre électorale a empêché le repli sur l'abstention de certains citoyens qui ne se reconnaissaient plus dans les propositions des trois familles politiques historiques mais pouvaient être séduits par des propositions nouvelles ou par des discours focalisés sur des thématiques neuves.

L'émergence de ces nouveaux partis ne masque toutefois pas complètement la crise plus générale dont souffre l'engagement partisan. En quelques décennies, le *membership* partisan, tous partis confondus, a considérablement reculé. Partant de plus de 600 000 adhérents au début des années 1980, ce total a baissé de plus de 200 000 unités depuis lors. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les grands partis : le PS est passé en trente ans de 160 000 à 90 000 membres, tandis que le CD&V comptait 66 000 membres en 2012 là où le CVP en totalisait encore 125 000 en 1992 (MAPP, 2015). Et les partis des trois courants politiques plus récents évoqués ci-dessus ne compensent que partiellement cette chute.

Plus largement, la Belgique n'échappe pas davantage que les autres pays occidentaux à un sentiment manifestement croissant de défiance et de lassitude envers le fonctionnement du système politique et de ses principaux acteurs. Ce sentiment se nourrit de l'impression d'inertie du monde politique et de l'absence d'amélioration de la situation, notamment socio-économique. Les partis l'ont bien compris, et mettent l'accent, dans leurs campagnes électorales, sur le changement et la rupture – que l'on songe au leitmotiv de la N-VA ou, en France, à la dernière campagne présidentielle. Mais pour beaucoup de citoyens, le change-

ment, annoncé pour « maintenant », ne vient pas, ou pas dans le sens espéré. Au point que s'amplifie l'adhésion à la maxime « si les élections changeaient vraiment la vie, il y a longtemps qu'elles seraient interdites ». Avec les conséquences relevées plus haut. Il est désormais loin le temps où une part considérable de la population luttait – parfois jusqu'à la mort – pour obtenir le suffrage universel.

En Belgique, la politique réserve traditionnellement une place importante aux acteurs sociaux et à la concertation sociale. Or leur association à la détermination de la politique économique semble déjà n'être plus qu'un lointain souvenir (Arcq, 2014). Plus récemment, même leur capacité à influencer ensemble sur la politique sociale a été remise en question. La négociation d'accords interprofessionnels s'est considérablement compliquée, aboutissant à plusieurs échecs au cours des dernières années (Capron *et al.*, 2013). Tandis que les entreprises peuvent compenser cette situation par l'écoute attentive dont elles bénéficient – quoi qu'en disent les fédérations patronales – de la part des pouvoirs publics (nationaux, régionaux ou européens) et par les mesures que ces derniers prennent en leur faveur, les syndicats marquent nettement le pas. Même s'ils conservent, en Belgique – et à la différence de la plupart de leurs homologues ailleurs en Europe –, une capacité de mobilisation importante, le contraste entre cette force organisationnelle et les résultats obtenus apparaît assez crument. Ainsi, le mouvement syndical n'a plus guère de grande victoire à mettre à son actif depuis plusieurs décennies. Et les conditions de travail et de rémunération, de même que la situation des allocataires sociaux, se sont considérablement dégradées depuis le milieu des années 1970 (Faniel, 2012).

2. Crise du politique

La politique est la science des affaires publiques, des affaires de l'État. Elle met au cœur de son action la gestion de la *polis*, la Cité. Étymologiquement, l'économie porte quant à elle sur la gestion intérieure de la maison, de la famille. La crise actuelle du politique est liée à une évolution perçue par beaucoup de citoyens comme néfaste : la maison semble avoir pris le pas sur la Cité.

Autrement dit, un des aspects de la crise du politique est le décalage de plus en plus net, l'impuissance, même, des États et des autorités publiques en général face aux grands acteurs économiques. Au premier rang de ces acteurs figurent les groupes d'entreprises, qu'il s'agisse de

multinationales ou non. La capacité des États de leur imposer des réglementations s'est réduite avec le temps, pour différentes raisons : fragmentation de l'autorité, délégation des outils de politique économique à d'autres niveaux de pouvoir (Union européenne, Régions, etc.), consensus politique sur la nécessité de laisser le champ libre à ces acteurs, augmentation du périmètre géographique et de la taille des groupes et donc des ressources qu'ils contrôlent, augmentation de leurs moyens d'influence (ingénierie, conseil, communication, etc.)... (Goethals *et al.*, 2013). En outre, tandis que ces acteurs économiques semblent anticiper le changement, les pouvoirs publics y sont davantage réactifs. Aussi, même quand les autorités publiques tentent de réguler l'économie, les acteurs de celle-ci paraissent avoir un coup d'avance. Symboliquement, ce phénomène s'est incarné avec force lorsque les autorités publiques, nationales ou européennes, ont été amenées à essuyer les plâtres de la crise financière et bancaire, de nature privée, et à la transformer en une crise des dettes publiques, plutôt que de l'avoir anticipée et empêchée.

Les acteurs politiques sont cependant eux-mêmes responsables, au moins en partie, de cette impuissance. L'Union européenne a acquis un poids croissant dans la prise de décision, notamment par son action en matière économique et budgétaire. Or, outre qu'il est centré avant tout sur la mise en concurrence et sur l'économie, le système européen est essentiellement technocratique, reposant sur des acteurs tels que la Commission européenne et son administration, la Banque centrale européenne ou la Cour de justice de l'Union européenne. La manière dont Eurostat qualifie les dépenses des États a un impact majeur sur la marge de manœuvre de ceux-ci et de leurs composantes, notamment les pouvoirs locaux et régionaux. Même les acteurs politiques de l'Union ne font l'objet que d'un contrôle démocratique très limité. Tel est, par exemple, le cas du Conseil et du Conseil européen. Il s'agit d'organes constitués à partir d'exécutifs, qui font l'objet d'un contrôle non directement par les citoyens, mais par les représentants que ceux-ci élisent – avec tous les rapports de dépendance et de pression qu'un gouvernement peut exercer sur les parlementaires de sa majorité. Mais en outre, on a vu se développer une tendance au renforcement du caractère technocratique de certains exécutifs, composés de personnalités issues du monde de l'économie et de la finance, tel l'ancien Président du conseil italien Mario Monti. Enfin, le Parlement européen, s'il est élu par les citoyens (certes, par seulement 13 % des électeurs slovaques...), dispose toujours de pouvoirs limités, surtout si on les compare à ceux restant aux parlements nationaux.

Les parlements nationaux, précisément, ont vu se réduire leurs propres pouvoirs. D'une part, au profit du pouvoir exécutif. Ainsi, lors de la longue crise institutionnelle qui a secoué la Belgique après le scrutin de 2010, le Parlement fédéral a semblé davantage paralysé par l'absence de coalition disposant d'une majorité claire que libéré par cette situation lui offrant pourtant l'opportunité de prendre davantage d'initiative, en particulier en matière législative. D'autre part, toutes les assemblées parlementaires belges ont, à l'unanimité dans la plupart des cas, ratifié le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG ou Pacte budgétaire européen). Or celui-ci a notamment pour effet de réduire davantage encore les marges de manœuvre des parlements nationaux ou régionaux et des pouvoirs locaux. Et de faire passer, ici aussi, la maison avant la Cité : la politique budgétaire européenne corsète les marges de décision politique des États et de leurs composantes, et elle détermine les autres politiques, comme celle de l'emploi ou des investissements, notamment en matière de développement durable. En outre, le retour à l'équilibre et la résorption de la dette, quelles qu'en soient les conditions (le cas de la Grèce est illustratif de ce point de vue), sont admis par les différents partis de gouvernement comme des données, qu'il n'est pas possible de questionner ni, *a fortiori*, de remettre en question.

L'engagement indéfectible de la Belgique se marque, au niveau international, non seulement dans l'Union européenne, mais aussi, par exemple, dans l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Ici également, l'autonomie de décision s'en trouve affectée. Au détriment de la crédibilité des représentants politiques lorsque ceux-ci nient la présence sur le territoire national d'armes nucléaires, qui constitue pourtant un secret de Polichinelle. Ou en attisant les suspensions, lorsque doit être passé un important marché de renouvellement de matériel militaire, jugé dispendieux en période d'austérité et soupçonné d'être influencé par les entreprises américaines d'armement.

À un niveau plus micro, la gestion que certains mandataires politiques font des moyens qui leur sont confiés est, elle aussi, susceptible d'attiser les critiques et les dénonciations des acteurs impliqués et, plus largement parfois, du système dans lequel se développent ces comportements. Au cours des dernières décennies, des scandales financiers ou d'abus de pouvoir de différentes formes et à différentes échelles ont émaillé l'actualité politique et médiatique belge. Depuis les années 1970, ces affaires ont conduit à une évolution considérable de la législation en matière de financement public des partis politiques, de cumul de mandats ou de contrôle des agissements d'une majorité par les mandataires

de l'opposition. Elles ont également fait évoluer grandement la notion d'éthique politique. Toutefois, cette dernière est, par essence, variable dans le temps. Aussi, à mesure que les règles se durcissent et que, manifestement, les comportements proprement illicites se restreignent, l'attention prêtée par les médias et le public à des comportements jugés douteux quoique parfaitement légaux, ou même à des maladroites sans réelle portée, s'accroît. Cela nourrit un climat de suspicion quant à l'honnêteté des mandataires politiques qui rejaillit sur la « classe » politique dans son ensemble.

Enfin, parmi les facteurs qui contribuent à la réduction de l'autonomie du monde politique, figure, en Belgique, le fédéralisme. Cette évolution des structures institutionnelles répond certes à des aspirations démocratiques, portées par le Mouvement flamand et par le Mouvement wallon. Mais au fil des réformes successives, elle a conduit à une répartition des compétences de moins en moins claire, non seulement pour le grand public, mais même pour bon nombre de mandataires. En outre, ce découpage institutionnel débouche dans bien des cas sur un morcellement. Ainsi, par exemple, toutes les entités fédérées exercent des compétences en matière de santé publique. La mise en œuvre des politiques de l'une en cette matière implique bien souvent une concertation avec celle d'autres. L'autonomie s'assortit dès lors d'une plus grande interdépendance, et la seconde peut limiter la première. Enfin, la rotation importante et parfois rapide des mandataires entre les assemblées ou les gouvernements des différents niveaux de pouvoir a largement contribué à brouiller la compréhension du système par les citoyens, et en a miné encore davantage la crédibilité.

Ce type d'évolution des mécanismes décisionnels – dont on s'est limité ici à présenter une liste non exhaustive – accroît, dans l'esprit des citoyens, le sentiment d'impuissance du politique, ou à tout le moins des acteurs politiques traditionnels. Il nourrit également chez certains un ressentiment à leur égard, que des discours de type populiste peuvent alors canaliser vers la dénonciation des élites et de ceux que celles-ci sont accusées de favoriser – parmi lesquels on retrouve, pêle-mêle, non seulement les milieux économiques et financiers ou, inversement, les syndicats et les mutualités, mais aussi les étrangers ou les « profiteurs », au premier rang desquels sont pointés les chômeurs.

3. Renouveau politique

Ces critiques découlant d'un constat de crise du politique ne débouchent toutefois pas nécessairement et pas exclusivement sur une dépolitisation des citoyens, sur un recul de la participation démocratique ou sur l'émergence de tendances antidémocratiques. Elles alimentent également, au contraire, des phénomènes de renouvellement politique qui peuvent prendre différentes formes.

À l'intérieur même du champ classique de la politique, une certaine vivacité peut être observée. Ainsi, outre les formations disposant d'élus dans les assemblées sortantes, près de cinquante partis politiques différents ont présenté des candidats au suffrage des électeurs lors du scrutin multiple tenu en Belgique le 25 mai 2014 (Dohet *et al.*, 2014). Dans un contexte paraissant relativement fermé aux yeux de nombreux citoyens, cette diversité est porteuse d'une grande hétérogénéité de projets, généralistes ou portant sur des questions très spécifiques. L'accès de ces formations aux médias n'est pas toujours aisé, ce qui, outre leurs moyens réduits, peut les empêcher de se faire connaître. Malgré cela, plusieurs partis ont réussi à émerger lors des dernières élections, qu'il s'agisse de formations de création récente – la Lijst Dedecker (LDD) ou le Parti populaire (PP), qui ont décroché leurs premiers élus en 2007 et en 2010 respectivement – ou de partis plus anciens mais jusque-là cantonnés hors de la scène parlementaire – le Parti du travail de Belgique (PTB), parvenu à décrocher des sièges dans le cadre du groupement PTB-go! en 2014. Bien que totalement opposés idéologiquement, les uns et l'autre sont porteurs d'un discours contestataire à l'égard du système qui est parvenu, au moins ponctuellement, à soulever l'enthousiasme d'une portion significative de l'électorat. Il faut toutefois bien constater que cette variété ne semble pas suffire à ramener des abstentionnistes vers les isolements, le taux de participation en 2014 étant très proche de celui enregistré en 2010 pour la Chambre, et inférieur à celui observé lors du scrutin régional, communautaire et européen de 2009.

Hors du champ strictement politique, de nombreux collectifs, mouvements et associations sont également actifs dans un nombre très varié de domaines. Par les revendications qu'ils portent, ces groupes sont susceptibles de forcer la mise à l'agenda

politique de problématiques que les partis représentés dans les assemblées, sinon, aborderaient peu spontanément. Et par les répertoires d'action auxquels ils recourent, ils peuvent tenter de bloquer certaines décisions, contraindre les gouvernants à en prendre dans un sens déterminé, ou modifier l'approche d'une problématique développée par les autorités (Paternotte et Faniel, 2015).

Une autre manière de renouveler l'action politique consiste à développer des solutions alternatives ou complémentaires à la démocratie représentative telle qu'elle s'est codifiée. Différentes formules sont ainsi portées, par des individus ou par des collectifs, et parfois mises en œuvre, ne fût-ce qu'à titre d'essai. Le budget participatif, tel qu'il est adopté dans la ville brésilienne de Porto Alegre, a été particulièrement vanté par certains mouvements altermondialistes. Plus récemment, l'expérience du G1000 a elle aussi fait l'objet de beaucoup d'attention (Caluwaerts et Reuchamps, 2012). Et l'idée de remplacer l'élection par le tirage au sort comme mode de désignation d'une partie des personnes chargées de gérer les affaires publiques (Van Reybrouck, 2014) a suscité tout à la fois l'intérêt et la controverse.

Ces différents partis, mouvements ou processus politiques sont porteurs, d'une part, d'un renouvellement de la manière de faire de la politique et, d'autre part, de thématiques qui peuvent aller à contre-courant, parfois fortement, du cadre idéologique dans lequel évolue principalement le jeu politique classique à l'heure actuelle. L'exemple de la politique budgétaire mentionné plus haut peut conduire à s'intéresser aux collectifs citoyens d'audit de la dette qui se développent en différents endroits du pays. D'une part, ces groupes constituent des lieux d'engagement politique sur un mode particulier : des citoyens sans expertise préalable reconnue plongent dans les budgets publics et dans des documents des autorités pour décortiquer l'utilisation faite par le passé des sommes empruntées et les conditions auxquelles ces prêts ont été contractés. Outre cette démarche peu commune de contrôle collectif approfondi de l'action politique passée, ils mènent, de manière plus conventionnelle, des actions de conscientisation de la population sur des questions souvent jugées complexes et rédhibitoires. D'autre part, en questionnant la dette publique et ses différentes facettes, ils remettent profondément en cause des principes apparemment consensuels – et en tout cas admis comme intangibles par les principaux partis

politiques – tels que la nécessité de rembourser une dette ou celle de revenir à l'équilibre budgétaire par la réduction de certaines dépenses sociales ou d'investissement.

Conclusion

La crise du système politique traditionnel est devenue un sujet de préoccupation depuis un certain temps déjà. La Belgique n'échappe pas à ce constat. Elle présente même certaines particularités qui le renforcent, et les crises institutionnelles à répétition que l'on a connues dans la dernière décennie l'ont rendu plus saillant encore. Cette crise s'enchevêtre dans d'autres : crise économique, crise sociale, crise culturelle à certains égards, ou crise écologique. Les difficultés rencontrées par le monde politique pour résoudre ces crises ou, selon un point de vue différent, l'absence de volonté de mettre en œuvre des solutions susceptibles de les affronter résolument, voire la persévérance dans une voie qui les renforce, contribuent à accroître le discrédit du monde politique et des pratiques politiques traditionnelles. Que la gestion de la maison semble avoir pris le pas sur celle de la Cité, et que les responsables de la gestion des affaires publiques consentent eux-mêmes à approfondir cette tendance, renforce la crise du politique.

Ce phénomène débouche sur deux évolutions, qu'on peut considérer comme les deux faces, opposées, d'une même pièce. Une partie non négligeable des citoyens fait montre de désillusion et de désaffection à l'égard du fonctionnement du système. Cela se traduit par une absence d'investissement associatif ou, plus largement, par un désintérêt envers l'actualité, par exemple politique. Sur le plan électoral, ce comportement s'exprime soit par l'abstention ou le vote blanc, soit par un soutien à des partis considérés comme en rupture avec le système ou même hostiles à celui-ci. Ce type de comportement a pour effet de réduire l'assise de la démocratie, quand il ne préconise pas tout simplement la sortie de celle-ci.

L'autre attitude consiste à l'inverse à s'engager sur le plan politique, syndical et/ou associatif (on sait à quel point le militantisme prend parfois des formes multiples dans le chef d'un même individu) pour peser sur le système, par exemple dans

l'espoir de le faire évoluer. Ou à réfléchir de manière critique sur les fondements du système pour promouvoir sa transformation. Ces deux pratiques, qui peuvent bien entendu se combiner, visent précisément à renforcer, à approfondir, voire à rétablir (selon le constat à la base de l'engagement) la démocratie dans le processus de décision collective.

Ainsi, tel le visage du dieu Janus, la réaction à la crise du politique peut présenter deux faces tout à fait opposées du point de vue de leur rapport à la démocratie. En grec, le mot crise signifie notamment le moment du choix. Deux voies, au moins, sont possibles...

BIBLIOGRAPHIE

- Arcq É. (2014), « Concertation et démocratie économique (1944-1978) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2237.
- Caluwaerts D., Reuchamps M. (2012), « The G1000 Facts, figures and some lessons from an experience of deliberative democracy in Belgium », <<http://www.rethinkingbelgium.eu/rebel-initiative-files/events/seventh-public-event-g1000-european-citizens-initiative-malaise-democracy/G1000-Background-Paper.pdf>>, consulté le 1^{er} mars 2017.
- Capron M., Conter B., Faniel J. (2013), « Belgique. La concertation sociale interprofessionnelle grippée », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 141, pp. 3-11.
- Dohet J., Faniel J., Govaert S., Istasse C., Nassaux J.-P., Wynants P. (2014), « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2206-2207.
- Faniel J. (2012), « Crisis behind the Figures? Belgian Trade Unions between Strength, Paralysis and Revitalisation », *Management Revue. The International Revue of Management Studies*, vol. 23, n° 1, pp. 14-31.
- Goethals C., Vincent A., Wunderle M. (2013), *Le pouvoir économique*, Bruxelles, CRISP.
- MAPP (2015), Members & activists of political parties, PM Figures Belgium, <www.projectmapp.eu/download/db/belgium/belgium-party%20membership%20figures/Belgium%20-%20Party%20membership%20figures.xlsx>, consulté le 1^{er} mars 2017.
- Paternotte D., Faniel J. (2015), « Belgifiés ? Peut-être. Apathiques ? Pas tout à fait... », *Politique, revue de débats*, n° 89, pp. 53-57.
- Swyngedouw M. (1992), « L'essor d'Agalev et du Vlaams Blok », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1362.
- Van Reybrouck D. (2014), *Contre les élections*, Arles, Actes Sud.

TABLE DES MATIÈRES

Notices biographiques	5
Introduction	
Politiques de crise, crises du politique	9
<i>Geoffroy Matagne et Virginie Van Ingelgom</i>	
Les crises du politique, les politiques de crise	11
La crise, à l'agenda scientifique de la science politique	14

PREMIÈRE PARTIE : LES CRISES DU POLITIQUE, POLITIQUES DE CRISE

CHAPITRE 1

Crise du politique : les deux visages de Janus	23
<i>Jean Faniel</i>	
Crise de la politique <i>traditionnelle</i>	24
Crise <i>du</i> politique	26
Renouvellement politique	30
Conclusion	32

CHAPITRE 2

Les crises du politique : réflexions à travers le prisme de l'égalité	35
<i>Petra Meier</i>	
Les concepts de crise et d'égalité	36
Les effets inégalitaires de la crise	38
Une crise comme indicateur de normes et valeurs	41
Crises d'inégalité ?	42

CHAPITRE 3

Les notables dans les mobilisations électorales au Maroc	47
<i>Youssef Sadik</i>	
Introduction	47
Les notables dans les mobilisations électorales	49
Les notables ruraux et le Makhzen	50
Les notables de la ville	54
Formes et mécanismes des mobilisations électorales	55
Investir pour mieux (se) servir	56
Le poids de la famille	58
Les intermédiaires électoraux	59
Le nomadisme politique	60
Conclusions	62

CHAPITRE 4

La nature asociale de la construction européenne et la question de la crise	69
<i>Maximos Aligisakis</i>	
Introduction	69
La construction européenne ne crée pas du lien social	70
Une construction européenne sans conflit social et sans espace public démocratique	78
Absence d'une volonté de politique sociale européenne	81
Effets de la crise et alternatives	86

CHAPITRE 5

L'insaisissable Europe sociale et la crise de l'Euro : l'exemple des services publics	93
<i>Amandine Crespy</i>	
Introduction	93
L'intégration négative par les marchés comme sentier de dépendance	94

La faiblesse structurelle de l'intégration positive	94
Un déséquilibre structurel exacerbé par la crise	95
Conclusion	97

DEUXIÈME PARTIE

LA CRISE, À L'AGENDA SCIENTIFIQUE DE LA SCIENCE POLITIQUE

CHAPITRE 6

Enjeux et conséquences des politiques de crise sur le statut d'emploi	101
<i>Mara Bisignano</i>	
Crise(s) économique(s) et réformes structurelles	102
La place de l'emploi atypique sur le marché du travail en Italie	104
Quand précarité professionnelle rime avec précarité sociale	105
La flexisécurité : un oxymore discutabile pour les femmes et les jeunes dans la tourmente de la précarité	110
Conclusion	113

CHAPITRE 7

L'impact de la crise sur les relations entre les syndicats et les travailleurs immigrés	117
<i>Rossana Cillo</i>	
L'affiliation syndicale des immigrés en Italie	121
Les effets de la crise sur les travailleurs immigrés en Italie et les mesures adoptées par les syndicats	123
Les effets de la crise : les résultats de la recherche sur le terrain	123
Les mesures des syndicats	126
Politiques migratoires et syndicats en temps de crise	128
Les effets de la crise sur la syndicalisation des immigrés	131
Conclusions	134

CHAPITRE 8

La « participation citoyenne » comme solution à la crise de légitimité de l'Union européenne?	137
<i>Ludivine Damay</i>	
Introduction	137
Présentation des « dialogues citoyens »	139
Objectifs des dialogues citoyens et « reconstruction idéal-typique »	143
Faire participer les citoyens	144
Améliorer la gouvernance européenne	146
Renforcer la démocratie par la délibération	147
Sensibiliser et rapprocher les citoyens	149
« Les dialogues citoyens » de la Commission : quel(s) public(s), quelle(s) procédure(s), quel(s) objet(s) ?	152
Le(s) public(s)	152
Les procédures	154
L'objet	157
Conclusion	158

CHAPITRE 9

Le regroupement familial : Un droit en crise?	163
<i>Francesco Della Puppa et Ottavia Salvador</i>	
Préface	
Une perspective différente	163
Un droit en crise ?	166
Un droit qui devient « autre chose » : la territorialisation	166
Un droit « conféré » et « viable »	168
Un droit durant la crise	172
Après le regroupement, maintien de l'unité de la famille au fil du temps	172
L'unité familiale comme un horizon en fuite	176
Citoyenneté comme un désenchantement commun ?	178
Conclusions	183

CHAPITRE 10

Temps de crise et vie associative. Migrants d'Afrique subsaharienne et des Balkans au Luxembourg	189
--	-----

Andrea Gerstnerova

Introduction	189
Approche méthodologique	190
Immigration non communautaire au Luxembourg	191
La voix des associations	192
Emploi et migrants durant la crise	197
Liens aux services socio-culturels et d'insertion	201
Solidarité communautaire des immigrés au Grand-Duché	206
Valorisation des rôles des associations et recommandations	208

CHAPITRE 11

Faire les courses au quotidien. L'approvisionnement alimentaire d'un groupe de migrantes marocaines en Italie en temps de crise	213
--	-----

Elsa Mescoli

Introduction	213
Cartographie de l'approvisionnement alimentaire	215
Trajectoires transnationales	219
Les bazars marocains	228
Les courses de Bâhirah	230
Conclusions	235

CHAPITRE 12

De l'art de négocier l'aide publique au développement pour une dépendance moins humiliante. Le cas du Burundi	243
---	-----

Julien Nimubona

Introduction	243
--------------	-----

Le Burundi : un État fragile et très dépendant de l'aide	245
Les indicateurs macroéconomiques	246
Les indicateurs de gouvernance politique et sécuritaire	250
Les cadres et les mécanismes de la négociation de l'APD	253
Les cadres contextuels et idéels de la négociation de l'APD	253
Les mécanismes	255
Souveraineté très limitée et tactiques d'évasion	259
Célébration de la souveraineté : des mythes aux réalités	260
Rappel des normes et règles du jeu internationales : l'arme des PTF	261
Rationalités limitées, obligation de respect des règles et jeu sur les normes	262
Conclusion	269

CHAPITRE 13

Révolution, <i>agency</i> et politisation : Effets du soulève- ment 2011 sur le rapport à la politique d'un groupe de jeunes étudiants	275
<i>Farah Ramzy</i>	
Rapport à la politique avant 2011	279
Comprendre le rapport à la politique : quelques facteurs de socialisation politique	285
Soulèvement de 2011 et le rapport à la politique : changements et continuités	288
Conclusion : processus inachevé de politisation	292
Annexe méthodologique : Données socio-économiques et profils des enquêtés	297
Liste des abréviations	303

Parus dans la collection « Science politique »



Petra Meier et David Paternotte (dir.), *La professionnalisation des luttes pour l'égalité : genre et féminisme*, ISBN : 978-2-8061-0330-7 • 2017 • 246 pages



Corinne Torrekens, Muriel Sacco, Ilke Adam (dir.), *Circulation des idées et des modèles : les transformations de l'action publique en question. Le cas des politiques d'intégration*, ISBN : 978-2-8061-0308-6 • 2016 • 292 pages



Corinne Gobin, Geoffroy Matagne, Min Reuchamps, Virginie Van Ingelgom (dir.), *Être gouverné au XXI^e siècle*, ISBN : 978-2-8061-0105-1 • 2013 • 396 pages



Régis Dandoy, Geoffroy Matagne, Caroline Van Wynsberghe (dir.), *Le fédéralisme belge. Enjeux institutionnels, acteurs socio-politiques et opinions publiques*, ISBN : 978-2-8061-0099-3 • 2013 • 256 pages



David Paternotte, Nora Nagels (dir.), *Imaginer la citoyenneté. Hommage à Bérengère Marques-Pereira*, ISBN : 978-2-8061-0087-0 • 2013 • 296 pages



David Aubin, Fabienne Leloup, Nathalie Schiffino (dir.), *La reconfiguration de l'action publique*, ISBN : 978-2-8061-0078-8 • 2013 • 176 pages

...

Retrouvez toutes nos publications sur
www.editions-academia.be

Qu'elle soit politique, économique, sociale, environnementale, ou aujourd'hui migratoire, la notion de crise est depuis des années à l'agenda politique et médiatique. Elle est mobilisée pour donner du sens et légitimer des décisions prises par des acteurs gouvernementaux ou économiques.

La crise a aussi été à l'agenda scientifique lors du sixième congrès de l'Association belge francophone de science politique organisé à Liège les 10 et 11 avril 2014. Qu'est-ce qu'une crise du point de vue de la science politique ? Comment les politologues analysent-ils les « politiques de crise », les « crises du politique » et les liens entre ces deux réalités contemporaines ? En traitant ces questions, cet ouvrage éclaire ces enjeux démocratiques importants.

Geoffroy Matagne est chargé de recherches et maître de conférences au département de science politique de l'Université de Liège.

Virginie Van Ingelgom est chercheuse qualifiée du Fonds de la recherche scientifique-FNRS à l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe, professeure de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain, et chercheuse associée au Centre d'études européennes de Sciences Po Paris.

